

LA FIRST BANK VOUS DONNE
Carte Blanche

La Carte Blanche est la première carte de crédit au Cameroun et en Afrique Centrale.

Rendez-vous à l'agence Afriland First Bank la plus proche. Souscrivez votre carte de crédit et fini les files d'attente....

222 51 80 50 / 679 00 96 26 653 46 53 46
qualite@afilandfirstbank.com www.afilandfirstbank.com





Eco-tidien

Hebdomadaire d'informations économiques et financières - Récépissé N°0127/RDDJ/C19/BRP du 06 avril 2011

BUSINESS

Les enjeux de la 1^{ère} édition des Rencontres Economiques du Cameroun

Le groupement des entreprises du Cameroun (Gecam) a récemment annoncé dans une sortie de son président, Célestin Tawamba, la tenue de la première édition des Rencontres Economiques du Cameroun, les 26 et 27 février 2025, à Yaoundé, la capitale politique du pays. Deux jours d'échanges stratégiques réunissant les leaders économiques et institutionnels pour identifier les solutions concrètes de relance économique.



CEMAC

Enjeux et opportunités des ZES de nouvelle génération en Afrique Centrale

La ville de Douala, capitale économique du Cameroun, a abrité du 21 au 23 janvier 2025, un symposium portant sur l'harmonisation des cadres d'élaboration et d'opérationnalisation des Zones économiques spéciales (ZES) pour les nouvelles générations en Afrique. **P.3**



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Minette Libom Li Likeng dévoile la feuille de route 2025

Le ministre des Postes et Télécommunications (Minpostel), Minette Libom Li Likeng a présenté les grandes lignes y relatives, le 21 janvier au cours des consultations nationales à Yaoundé. **P.8**



PARTENARIAT

Au cœur des enjeux de la 11^e édition du Forum Douanes-Entreprises

Douala, capitale économique du Cameroun, a abrité, jeudi 23 janvier 25, une session du Forum Douanes-Entreprises présidé par le Secrétaire Général des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, Aboubakary Haman Tchiouto, et en présence du Directeur Général des Douanes, FONGOD Edwin NUVAGA. **P.9**



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

**CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN**

DIRECTION GÉNÉRALE

B.P. 1588 DOUALA
TEL : 2 33 43 67 67 FAX : 2 33 43 70 17
www.cncc.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

**CAMEROON NATIONAL
SHIPPERS' COUNCIL**

HEAD OFFICE

P O BOX. 1588 DOUALA
TEL : 233 43 67 67 FAX : 2 33 43 70 17
info@cncc.cm

COMMUNIQUE

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) porte à l'attention des chargeurs, Transitaires, Commissionnaires en Douane Agréés, et autres opérateurs économiques du commerce extérieur, que le CNCC organise son tout premier séminaire de l'année 2025 sur le thème « **Les innovations douanières et fiscales de la loi de finances 2025 sur le commerce extérieur au Cameroun** ».

Ledit séminaire qui a pour objectif principal de sensibiliser les acteurs du commerce extérieur sur les innovations de la loi de Finances 2025 et son impact sur les activités des chargeurs, se déroulera du **29 au 30 janvier 2025 dès 10h** dans la salle de formation du CNCC au 11^e étage de son immeuble siège situé au centre des affaires maritimes à Bonanjo.

Pour toute autre information, bien vouloir contacter le CNCC aux adresses suivantes :

Téléphones : 2 33 43 67 67 / 2 33 43 67 69

Site Web : www.cncc.cm

Courriel : info@cncc.cm

Fait à Douala, le 07 Janvier 2025.


Le Directeur Général
Auguste Mbappe Penda

MARCHÉ DES TITRES PUBLICS DE LA BEAC

Le Gabon vise 977,5 milliards de Fcfa en 2025

Ce montant est nettement supérieur aux prévisions de l'année dernière qui oscillait autour de 854 milliards FCFA.



Financer les projets structurants

Le ministère des Comptes publics, via la Direction générale de la comptabilité publique et du Trésor, vient de publier le Programme prévisionnel et le volume des émissions des titres publics du Gabon pour l'exercice 2025. Il est estimé à 977,5 milliards de FCFA, composé de Bons de Trésor assimilables (BTA) pour un montant de 547 500 milliards de FCFA et d'Obligation du Trésor assimilables (OTA) pour 430 000 milliards de FCFA. Une opération qui ne s'annonce pas aisée, compte tenu du faible engagement observé sur les titres publics gabonais.

Ce montant est nettement supérieur par rapport à la période 2023 – 2024, où le Trésor public gabonais avait prévu d'emprunter respectivement 854 et 794,5 milliards de FCFA sur le marché des titres publics de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), pour le financement de ces différents projets prioritaires. Comme lors des années antérieures, ces fonds devraient servir à financer les projets structurants prévus par le Plan national de développement pour la Transition.

C'est en mai 2013 que le Gabon intègre le marché des titres publics émis par adjudication, organisée par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), lancé en novembre 2011, a vu l'entrée

respectivement du Cameroun le 23 novembre 2011. Il a vu le jour à la suite de la suppression progressive des avances aux Etats membres de la CEMAC. Il constitue un cadre alternatif aux Etats permettant de mobiliser des ressources pour la couverture de leurs besoins de financement.

Le marché des titres publics vise plusieurs objectifs : collecter davantage de ressources que dans le système des avances directes de la Banque centrale aux

Trésors ; permettre aux entreprises et aux particuliers de souscrire à des instruments financiers rentables, peu risqués et liquides par le canal des institutions habilités ; permettre aux établissements de crédit de placer à des taux d'intérêt intéressants leurs liquidités oisives déposées à la BEAC.

Il contribue également à l'approfondissement du volet titres publics du marché financier régional ; à donner à la politique monétaire une plus grande marge de flexibilité et constituer un stock suffisant de titres servant de support à la politique d'open market ; élargir la gamme des supports de placement des épargnants et des investisseurs ; moderniser le mode de financement des Trésors publics en passant d'un système statique de gestion de la dette à un système plus dynamique et plus performant, pouvant permettre de mieux maîtriser les coûts et les risques afférents à l'endettement public.

Les Obligations du Trésor assimilables émises pour des durées supérieures ou égales à deux ans, ont une valeur nominale de 10 000 francs CFA, ses intérêts sont payables annuellement. Tandis que les Bons de Trésor assimilables sont émis pour des durées de 13, 26 et 52 semaines, avec une valeur nominale fixée à un million de francs CFA et dont les intérêts sont précomptés.

Antoine Mboussi

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Cameroun veut améliorer l'accès au foncier

Les espoirs des pouvoirs publics reposent sur l'implémentation d'un plan d'affectation des terres qui permettrait d'apporter un début de solution à l'accès difficile au foncier et autres scandales souvent décriés.

Au Cameroun, l'accès au foncier est l'un des facteurs de production qui perturbent le climat des affaires. Pour améliorer la situation, le gouvernement s'apprête à implémenter le plan d'affectation des terres. Un atelier de prévalidation de l'outil a d'ailleurs été présidé par Paul Tasong, le ministre délégué



Paul Tasong, Ministre Délégué au Minepat

de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du territoire (Minépat) la semaine dernière.

Selon Guy Debok, le directeur de l'aménagement du territoire et de la mise en valeur des zones frontalières au Minepat, l'outil annoncé n'a certes pas vocation à résoudre totalement le problème compte tenu de la multitude d'acteurs qui entrent en jeu, mais il permettrait d'apporter des éléments de réponse. « Avec ce plan, on voit quels sont les usages plus optimaux que nous pouvons faire dans tel ou tel territoire. Et sur cette base, orienter les investisseurs privés vers ces zones afin que leurs investissements soient plus rentables pour la communauté », fait-il savoir dans les colonnes du journal gouvernemental Cameroon Tribune.

En plus, le plan d'affectation des terres entend visiblement limiter les conflits voire les scandales devenus récurrents dans le domaine. « Aussi, le document va permettre d'identifier les zones en conflits pour essayer d'apporter des éléments d'arbitrage. On parle de la mine, de la forêt. En cas de besoin d'investissement, il faudra savoir par quoi commencer. C'est ce type d'arbitrage que le plan d'affectation va permettre de faire et d'adopter des orientations pour un développement équilibré, harmonieux et durable », a

renchéri le cadre de l'administration.

Il convient de noter que cette démarche des pouvoirs publics n'est pas anodine vu les plaintes du secteur privé. Le Rapport de l'enquête sur le climat des affaires dans le secteur industriel publié par le ministère de l'Economie en décembre 2023 renseigne que 76% des chefs d'entreprises interrogés jugent difficile l'accès aux terres contre 24% seulement qui sont satisfaits. Une telle innovation sonne également comme un début de réponse à l'instruction récemment donnée par le chef de l'Etat, appelant à la bonne gouvernance foncière. « Améliorer la gouvernance, c'est aussi amplifier la lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics. C'est garantir une sécurité juridique aux investissements privés. C'est assurer la protection de la propriété foncière, où certaines dérives ont été constatées », a indiqué Paul Biya dans son traditionnel discours à la Nation le 31 décembre 2024. Du reste, l'on apprend que le plan en gestation devrait permettre de localiser les endroits appropriés pour aménager les zones économiques afin de stimuler la croissance économique projetée à 8% en 2030 contre 4,1% attendue en 2025.

Elise Nguélé

CEMAC

Enjeux et opportunités des ZES de nouvelle génération en Afrique Centrale

La ville de Douala, capitale économique du Cameroun, a abrité du 21 au 23 janvier 2025, un symposium portant sur l'harmonisation des cadres d'élaboration et d'opérationnalisation des Zones économiques spéciales (ZES) pour les nouvelles générations en Afrique.

La rencontre de haut niveau connaît la participation active des experts et représentants de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement ainsi que ceux de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel et du Programme de développement des Nations unies.

Spécifiant le bien-fondé de la réunion, le directeur du Bureau sous régional pour l'Afrique centrale de la CEA, Jean Luc Mastaki a insisté sur le fait que les experts issus des différents pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ainsi que ceux des communautés économiques régionales échangeront de front avec les financiers, les partenaires au développement et les animateurs du secteur privé pour mettre sur pied une politique efficace capable d'accélérer l'opérationnalisation des ZES en Afrique centrale, car elle constitue un instrument

clé d'industrialisation inclusive, durable et de diversification économique.

Comme l'a mentionné Gregory Lionel Beyina, Directeur du Développement Industriel, des Mines et du Tourisme, représentant du Président de la Commission de la CEMAC, Baltasar Engonga Edjo'o, « l'objectif général du symposium est de rassembler les parties prenantes (gouvernements, secteur privé, institutions financières, partenaires de développement), afin de discuter et d'explorer les voies et moyens susceptibles de faciliter et d'accélérer l'opérationnalisation des zones économiques spéciales de nouvelle génération en Afrique centrale, en tant qu'instrument d'industrialisation inclusive et durable et de diversification économique dans les états membres ». Il s'agit de bâtir une vision et une stratégie commune en la dotant des instruments de renforcement de l'intégration régionale et d'amorcer la diversification économique à travers la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation appelée Plan Directeur

d'industrialisation et de diversification économique de l'Afrique Centrale (PDIDE-AC).

Découlant d'importantes étapes antérieures telles que la première session conjointe du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts organisée en 2022 aux Seychelles, le webinaire sous régional sur les enjeux et les opportunités des ZES pour des nouvelles générations permet d'aller vers la diversification économique et l'industrialisation de l'Afrique centrale. Ce symposium a pour vocation ultime de structurer un engagement commun bien compris. C'est pourquoi, la CEA renseigne qu'il est attendu la co-création d'un groupe de travail inter-agence et d'une plateforme de coopération régionale pour accélérer l'opérationnalisation des stratégies d'industrialisation et la mise en œuvre des approches chaînes de valeur



Bâtir une vision et une stratégie commune dans la sous région

à fort potentiel. Ce symposium devrait permettre le lancement des travaux d'élaboration d'un programme conjoint visant à accompagner les Etats de la sous-région dans le développement et la mise en œuvre des ZES de nouvelle génération. Elles contribueraient à l'industrialisation inclusive et durable et à d'autres objectifs de développement économique plus larges.

André Noir

SONARA

L'État prend en charge la dette fiscale estimée à 145,4 milliards de Fcfa

Au cours du lancement officiel de l'exécution du budget 2025 de l'État du Cameroun, le 15 janvier 2025 à Buéa, la capitale régionale du Sud-Ouest, le ministre des Finances a révélé un nouveau pan de l'opération de restructuration de la dette de la Société nationale de raffinage (Sonara).

À en croire Louis Paul Motazé, l'Etat, en sa qualité d'actionnaire majoritaire de cette raffinerie de pétrole, dont les activités sont plombées depuis l'incendie survenu sur ses installations en mai 2019, a dû endosser la dette fiscale de cette entreprise, estimée à 145,4 milliards de FCFA.

« La Sonara a bénéficié d'une recapitalisation de sa dette fiscale d'un montant de 145,5 milliards, ainsi que de la mise en place d'un financement à long terme pour le règlement progressif de ses dettes bancaires et non bancaires », a affirmé le membre du gouvernement à Buéa. Cette opération du gouvernement camerounais vise à desserrer davantage l'étau de la dette autour de la raffinerie

publique, qui se trouve être la société d'État la plus endettée du pays.

Afin que l'endettement de la Sonara ne constitue pas un risque pour le système bancaire national, le gouvernement a dû négocier avec neuf banques locales prêteuses, un rééchelonnement sur 10 ans de la dette de l'entreprise, contre une rémunération de 5,5%. L'opération, également évoquée par Louis Paul Motazé à Buéa, a été bouclée le 15 octobre 2021. Elle portait sur une enveloppe de 261,4 milliards de Fcfa. « Sur une dette bancaire consolidée estimée à 376 milliards de FCFA au 31 juillet 2021, l'accord de financement mentionné ci-dessus avait déjà permis le remboursement de 120 milliards de FCFA au 30 juin 2024 », a précisé le ministre.

Les mêmes conditions ont prévalu lors du rééchelonnement, finalisé en 2023, de la dette de 312 milliards de Fcfa à fin avril 2021, réclamée à la Sonara par des traders. Pour garantir le remboursement de ces dettes de la Sonara, aussi bien vis-à-vis des banques que des traders, le gouvernement a institué un prélèvement de 48,7 FCFA sur chaque litre de carburant vendu à la pompe.

Le 4 décembre 2024, lors de la défense de l'enveloppe budgétaire 2025 allouée à son département ministériel devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, le ministre de l'eau et de



Usine Sonara à Limbé

l'Énergie a révélé qu'au 31 octobre 2024, environ 353 milliards de FCFA avaient déjà été reversés sur le compte séquestre de la BEAC dédié au cantonnement de cette taxe.

Paul Nkala

72E JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DOUANE

La ville de Garoua a accueilli l'évènement

Le Ministre des Finances, Louis Paul MOTAZE, a procédé le lundi 20 janvier 2025 à Garoua, dans la région du Nord Cameroun, au lancement des manifestations marquant la célébration de la 72ème Edition de la Journée Internationale de la Douane sous le signe de l'efficacité et de la prospérité.



Installation du nouveau directeur de CICA RE à Douala

Les activités marquant la 72 journée de la douane ont été lancées par une marche sportive dans les grandes artères de la ville. Cette marche a mobilisé tous les acteurs du secteur de la Douane au rang desquels le Directeur Général Fongod Edwin Nuvaga qu'accompagnait le Gouverneur de la région du Nord Jean Abaté Ed'i. L'évènement est placé sous le thème « Une douane qui concrétise ses engagements en matière d'efficacité, de sécurité et de prospérité »

Dans sa prise de parole, le Directeur Général des Douanes, FONGOD Edwin NUVAGA, a, pour sa part, donné les raisons qui ont présidé au choix de la ville de Garoua pour abriter la présente cérémonie. Il a également mis en relief les contributions significatives du Secteur des Douanes du Nord dans les domaines de la mobilisation des recettes publiques, la sécurité et la prospérité. « Le Secteur des Douanes du Nord s'illustre par une performance budgétaire remarquable, traduisant une dynamique de progrès constant. Entre 2020 et 2024, les recettes douanières ont grimpé de 4 milliards 449 millions à 7 milliards 137 millions 771 mille 726 FCFA, soit une hausse de plus de

3 milliards de FCFA. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. Il découle de réformes structurantes telles que CAMCIS et COSMOS, d'une mobilisation exemplaire des personnels, d'un accompagnement déterminant des autorités locales et du civisme fiscal des opérateurs économiques » a indiqué le directeur général des Douanes. « L'ambition d'atteindre 10 milliards de recettes en 2025 témoigne de l'engagement collectif à aller toujours plus loin » a-t-il continué.

Pour Louis Paul Motaze, « Les résultats présentés par Monsieur le Directeur Général des Douanes sont éloquentes certes, mais il me sied de mettre aujourd'hui l'accent sur des aspects qui méritent notre considération pour une douane toujours plus efficace, toujours plus axée vers la paix, la sécurité et la prospérité. Le Secteur des Douanes du Nord envisage de faire passer les recettes de 7 milliards de FCFA en 2024 à 10 milliards de FCFA en 2025. L'amélioration de la prise en charge des marchandises devra être le principal levier sur lequel les services des douanes vont s'adosser, en vue d'accroître significativement la mobilisation des ressources budgétaires. La réalisation du challenge fiscal devra aussi passer forcément par le renforcement du partenariat et de l'accompagnement des opérateurs économiques ». Le membre du gouvernement a indiqué que les recettes douanières sont importantes pour la réalisation des projets de développement, à l'aune de l'opérationnalisation effective du budget d'impulsion socio-économique et de la SND30.

Aucun pays au monde n'a jamais bâti son développement sur la fraude et la contrebande. En revanche, le défi de la transformation structurelle de l'économie et du développement inclusif implique des efforts conjugués du Gouvernement, de l'Administration Publique, des opérateurs économiques et des populations.

Bouba Yankréo

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La douane s'associe à AGL pour sensibiliser ses agents

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la douane, la direction générale des douanes du ministère des Finances a lancé, le 14 janvier 2025 à Douala, une campagne de lutte contre la corruption. Cette campagne, prévue jusqu'au 22 janvier 2025 dans les villes de Douala, Kribi, Limbe et Yaoundé, a pris la forme de la sensibilisation des agents de la douane contre ce fléau préjudiciable au développement du pays.

Pour ce faire, l'administration douanière s'est attachée les services de partenaires tels que le logisticien Africa Global Logistics (AGL). « La corruption n'a pas sa place dans un système qui aspire à la performance et à l'excellence. En tant qu'entreprise citoyenne et partenaire stratégique de la douane camerounaise, AGL est engagé et déterminé à accompagner cette dynamique, en mettant à disposition des outils modernes et des solutions innovantes pour une meilleure gouvernance », a promis Mama Nsouchiat, directeur général adjoint d'AGL Cameroun, lors de l'ouverture de la campagne à Douala.

La douane est régulièrement citée parmi les principaux terrains de la corruption au Cameroun. Dans son rapport 2016 sur l'état de la corruption dans le pays, par exemple, la Commission nationale anti-corruption (Conac) révèle l'ampleur du phénomène au sein de l'administration douanière. Concrètement, le document indique que du fait de la fraude et de la corruption, qui sont légion au sein de cette administration, le Trésor public a perdu 1 246 milliards de FCFA de recettes au cours de la période 2010-2015.

Le rapport de la Conac met notamment en exergue le train de vie princier des douaniers camerounais, qui possèdent un « luxueux » quartier dans une banlieue de Douala, la capitale économique du pays. À en croire la Conac, 21 agents de la douane auditionnés au cours de l'enquête ont confessé être propriétaires de plusieurs immeubles bâtis aussi bien à Douala qu'ailleurs, ainsi que de nombreux comptes bancaires à solde créditeur, dont les montants s'élèvent à



Le chiffre d'affaires du marché de l'assurance non-vie au Cameroun a atteint 185,7 milliards de Fcfa en 2023

plus de 134 millions de FCFA.

« Le plus illustre » d'entre ces fonctionnaires très riches étant cet adjudant des douanes alors en service à Maroua, dans la région de l'Extrême-Nord. Sans révéler son nom, le rapport révèle que l'intéressé « est propriétaire de 13 villas en dur, bâties sur terrains titrés ; d'un immeuble de 5 niveaux également construit sur terrain titré ; ainsi que de 10 terrains immatriculés ». A ces biens immobiliers, poursuit le rapport, « s'ajoute dans son registre de propriétés, 5 camions de 30 tonnes de charge utile ; 5 cars Toyota Coaster de 28 places ; 2 cars de 18 places ; et un parc automobile plein de véhicules personnels haut de gamme ». Dans une note adressée à l'ambassadeur du Cameroun en France le 4 décembre 2024, le commissaire Richard Evina Engolo, officier de liaison du Cameroun avec Interpol, répercute au diplomate les plaintes des membres de la diaspora au sujet des pratiques de corruption et bien d'autres agissements répréhensibles des agents de la douane des ports de Kribi et de Douala.

Cédric Boyomo

CHINE - AFRIQUE

Les échanges commerciaux ont augmenté de 4,8% en 2024

La valeur des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique a atteint 295,56 milliards de dollars en 2024, un montant en hausse de 4,8% par rapport à 2023, selon des données publiées par l'administration générale de la douane chinoise.



Enormes déséquilibres structurels

Les exportations de l'empire du Milieu vers les pays africains ont augmenté de 3,5% durant l'année écoulée pour s'établir à 178,76 milliards de dollars, alors que les importations chinoises en provenance du continent ont totalisé 116,79 milliards de dollars, enregistrant ainsi une hausse de 6,9% comparativement à 2023.

L'Afrique a ainsi vu son déficit commercial avec le géant asiatique diminuer à 61,93 milliards de dollars l'an passé, contre 64 milliards en 2023. Force est cependant de constater que les déséquilibres structurels caractérisant les relations commerciales bilatérales persistent. La réduction du déficit de la balance commerciale découle

essentiellement de la hausse de la valeur des importations chinoises de certaines matières premières, alors que les pays africains réclament depuis quelques années davantage d'importations de produits transformés. Lors de la 9e édition du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), le président sud-africain Cyril Ramaphosa avait par exemple appelé Pékin à œuvrer à rééquilibrer ses relations commerciales avec le continent « en s'attaquant à la structure de ses importations ».

Citée par le quotidien chinois anglophone South China Morning Post, Lauren Johnston, spécialiste de la Chine et de l'Afrique et professeure associée au Centre d'études chinoises de

l'Université de Sydney, estime que la hausse des importations chinoises provenant des pays africains durant l'année écoulée s'explique principalement par la hausse des prix de certaines matières premières très demandées par le pays asiatique.

« Les cours de l'or, du cuivre, du cacao et du café ont augmenté. L'année dernière, le café a atteint son prix le plus élevé depuis 1977, en raison de la combinaison d'une demande accrue et de mauvaises conditions climatiques au Brésil et au Vietnam », a-t-elle souligné. Démantèlements tarifaires successifs

La Chine a également augmenté ses approvisionnements en produits agricoles, tels que les avocats, les graines de soja, les ananas, les piments, les noix de cajou, les graines de sésame et les épices, en Afrique.

Les exportations chinoises vers l'Afrique sont essentiellement composées de produits finis (textile-habillement, machines, électronique, etc.), tandis que les importations africaines vers l'empire du Milieu sont dominées par les matières premières comme le pétrole brut, le cuivre, le cobalt et le minerai de fer ; d'où un excédent commercial chronique en faveur de la

Chine.

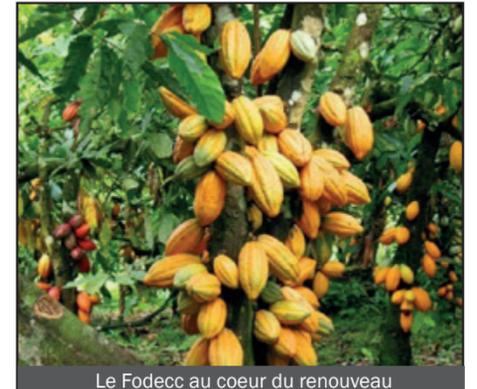
Pour tenter de réduire ce déséquilibre commercial, Pékin a supprimé les droits de douane sur 98% des produits importés de 21 pays africains, dont l'Ethiopie, la Guinée, le Mozambique, le Rwanda et le Togo. Elle applique également depuis le dimanche 1er décembre 2024 un traitement tarifaire nul sur 100% de ses importations en provenance des pays les moins avancés (PMA) avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques, dont 33 pays africains. Ces démantèlements tarifaires successifs font suite à l'annonce par le président chinois, Xi Jinping, lors de la 8e Conférence ministérielle du FOCAC tenue à Dakar en novembre 2021, de l'intention de Pékin d'augmenter ses importations de produits agricoles africains. Le dirigeant chinois avait alors indiqué que l'objectif est de porter le total des importations chinoises en provenance du continent africain à 100 milliards de dollars par an à partir de 2022, puis à 300 milliards de dollars par an à l'horizon 2035.

Placide Onguéné

FODECC

La filière cacao/café se renouvelle

Le décret présidentiel du 14 janvier remet le Fonds de développement des filières cacao et café au cœur du renouveau de ce secteur.



Le Fodecc au coeur du renouveau

Une direction générale à la place d'un administrateur, un conseil d'administration à la place d'un comité de gestion. Ce sont des évolutions classiques des organisations qui gagnent en importance dans le déploiement des pouvoirs publics dans un secteur. Pour le cas du FODECC, le changement structurel obéit à une volonté d'arrimer l'établissement public aux lois de 2017. Mais la lecture du décret révèle un accroissement des missions par rapport au texte organique précédent qui datait de 2016. Le Fonds pourrait mobiliser plus de ressources pour les mettre au service de la renaissance des filières Cacao et café. Cette nouvelle donne réjouit les acteurs de la filière rencontrés à Yaoundé ces derniers jours. Le FODECC joue un rôle majeur depuis la mise en place en 2021 du guichet producteurs, mécanisme d'appui massif et individuel aux producteurs de cacao et de café. Outre ce mécanisme, le Fodecc a investi ces derniers temps à l'appui au développement des chaînes de valeur. Il s'agit de sortir du spectre du pays comptoir colonial qui importe les sèves de cacao sans les transformer. Une demi-dizaine d'usines de broyage ont pu s'installer ces dernières années au Cameroun.

APPUI AUX PRODUCTEURS

En 2025, le FODECC va investir 7 milliards de Fcfa dans l'appui direct aux acteurs de la chaîne de valeur. C'est environ 6,35 milliards qui ont été mobilisés en 2024. L'argent public permet aux producteurs de disposer de fongicides, d'engrais et de plants pour doper leurs productions. Le FODECC complète ainsi la contribution du producteur dans une répartition (60-40, 80-20, 90-10) dont l'essentiel est porté par le producteur. L'appui du FODECC repose sur l'existence d'un projet, d'un compte dans un établissement de microfinance et d'une demande d'appui exprimée par le producteur.

Lorsque le producteur dépose sa participation au projet dans le compte, le FODECC déploie sa contribution. Celle-ci est mise à la disposition du producteur sous la forme de plants, de fongicides ou d'engrais. Au bout du cycle, un producteur s'affirme, augmentant sa production chaque année. Il utilise des intrants nécessaires pour une production de qualité. Il ouvre un compte pour une meilleure gestion de son projet agricole.

Le FODECC contribue ainsi à viabiliser, moderniser et sécuriser les productions. Près de 360 000 producteurs, petits et grands, se bousculent aujourd'hui dans les filières cacao et café. Pas moins de 75000 ont déjà bénéficié de cet appui structurel.

Cédric Boyomo

FILIERE RIZ

Le gouvernement entend ramener le taux d'autosuffisance à 97%

Le coût total de la Stratégie est estimé à 385 milliards de Fcfa dont 298 milliards pour les périmètres irrigués et 87 milliards pour les autres biens et services. Le secteur privé devant financer environ 40%. La nécessité s'impose lorsqu'on sait qu'au Cameroun, le riz constitue un aliment de base pour les populations. Il occupe la seconde place des céréales les plus consommées après le maïs.

L'indice de consommation du riz par an est de 25 kg par habitant. Le déficit structurel de riz, lui, est évalué à 450 000 tonnes par an pour une production estimée à 270 000 tonnes.

Dans la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR), il est notamment relevé qu'en dépit de l'existence d'un marché intérieur en pleine croissance, qui constitue un débouché immédiat pour la production nationale, la culture du riz fait face à certaines contraintes dont : la difficulté d'accès aux intrants (engrais et pesticides) ; le manque ou l'insuffisance de semences améliorées ; la faible organisation des producteurs ; les pertes post-récoltes élevées ; la vétusté ou la faiblesse de rendements des équipements de décorticage ; la faiblesse des financements des activités agricoles ; l'enclavement des principales zones de production. Amélioration de la productivité Pour y faire face, la nouvelle

stratégie de développement du secteur rural ainsi que son Plan national d'investissement (SDSR/PNIA 2020-2030) vise à « accroître substantiellement la production et la compétitivité du riz camerounais afin d'améliorer le solde de la balance commerciale et de booster le développement économique ». Cette stratégie s'articule autour de quatre points : accroissement durable de la production et de la productivité de la filière rizicole ; amélioration des infrastructures et de l'accès aux facteurs de production dans les zones à fort potentiel rizicole ; renforcement de la résilience des systèmes de production de la filière rizicole pour faire face aux changements climatiques et autres chocs ; amélioration de la gouvernance et du capital humain des acteurs dans la filière.

Sur le plan quantitatif, la mise en œuvre de la SDR d'ici 2030 devra permettre d'atteindre une production de 750 000 tonnes de riz blanc et ramener ainsi le taux d'autosuffisance à 97%.

Ceci à travers : l'aménagement de 60 000 ha de riz irrigué et 200 000 ha de riz pluvial, la production de 6000 tonnes de semences certifiées de riz par an, la réhabilitation et la mise à l'échelle des fermes de production de riz. Apport des partenaires au développement C'est dans cette optique d'améliorer la productivité locale du riz qu'un décret présidentiel signé le 2 décembre 2024, autorise le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), un Accord de financement d'un montant de 3 millions de dinars koweïtiens, soit environ 5,9 milliards de FCFA, pour le financement du Projet de Développement de



L'indice de consommation du riz par an est de 25 kg par habitant

la Chaîne de Valeur du Riz au Cameroun (PDCVRC).

En attendant, et dans le cadre de la lutte contre la vie chère, le gouvernement a entrepris de mettre à la disposition des populations du riz à des coûts abordables. L'opération pilotée par le ministère du Commerce propose des sacs de riz de 50 kg à 15 000 FCFA. Les ventes qui ont lieu dans plusieurs villes du pays s'achèvent le 31 janvier prochain.

Christian Trésor Adong

AMBITIONS GOUVERNEMENTALES

Vers l'importation massive des véhicules électriques au Cameroun

En exonérant les véhicules électriques de certaines taxes et en réduisant leur valeur imposable, le pays mise sur une démocratisation de ce mode de transport. Mais cette ambition se heurte encore à des défis structurels et technologiques.

Dans le cadre de la loi de finances 2025, entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, les importations de véhicules électriques bénéficient désormais d'un cadre fiscal favorable. Ces véhicules sont exemptés du droit d'accises, auparavant fixé à 12,5 % à l'importation. Par ailleurs, un abattement de 50 % sur la valeur imposable est appliqué, pendant une période de deux ans, sur les véhicules neufs à moteur électrique ainsi que sur leurs batteries et bornes de recharge. L'objectif est d'encourager l'adoption de moyens de transport plus respectueux de l'environnement, conformément aux ambitions gouvernementales de réduction des émissions polluantes.

UNE MOBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ

Le projet de vulgarisation des véhicules électriques au Cameroun s'appuie en grande partie sur des acteurs privés, regroupés notamment au sein de l'Association pour la promotion de la mobilité électrique du Cameroun (Apeme-Cam). Fondée en 2023, cette organisation est dirigée par le président-directeur général de 3S Motors, en partenariat avec Patrocle Petridis, directeur général de Total Energies

Marketing Cameroun, qui en assure la vice-présidence. Selon les prévisions de l'Apeme-Cam, les routes camerounaises devraient accueillir dès 2025 une flotte diversifiée de véhicules électriques, incluant des modèles à quatre, trois et deux roues.

L'ENTRÉE EN SCÈNE DES ACTEURS INTERNATIONAUX

Ce nouvel environnement favorable aux importations massives de véhicules électriques attire également l'attention des entreprises internationales, notamment chinoises, déjà bien implantées sur le marché des véhicules thermiques. Parmi elles, Songuo Motors, un géant de l'électrique, se positionne comme un acteur clé de cette transition. Lors d'une visite officielle au Cameroun le 1^{er} novembre dernier, des représentants de Songuo Motors ont rencontré le Premier ministre et le ministre des Transports pour finaliser les détails d'un projet ambitieux dont le but est d'introduire des taxis et minibus électriques dans les grandes agglomérations camerounaises. Avec un capital social de 500 millions de RMB (environ 42,6 milliards de FCFA), l'entreprise promet de révolutionner le transport urbain grâce à des véhicules à

l'autonomie étendue et au coût d'exploitation réduit.

Ce projet, dont les investissements sont estimés à plusieurs dizaines de millions de dollars, devrait générer des milliers d'emplois directs et indirects. Après une phase pilote réussie en 2023, Songuo Motors entend faire du Cameroun sa première base dans la zone Cemac, renforçant ainsi sa présence sur le continent après son implantation en Afrique du Sud en 2019.

Une transition encore semée d'embûches Malgré cet enthousiasme, le secteur camerounais des transports demeure dominé par les véhicules thermiques. En 2023, les importations de voitures neuves se sont chiffrées à 3 753 unités, contre près de 30 000 véhicules d'occasion, majoritairement des modèles anciens et très gourmands en carburant. En outre, les défis pour intégrer durablement les véhicules électriques



Un abattement de 50 % sur la valeur imposable est appliqué

dans le paysage local sont nombreux. Ils incluent l'absence de tests et d'homologations pour ces véhicules, le manque d'infrastructures de recharge adaptées, ou encore la formation insuffisante des professionnels sur les spécificités techniques des batteries et bornes de recharge. Par ailleurs, la disponibilité en énergie électrique reste un enjeu majeur.

Placide Onguéné

DETTE DE LA CDC

Société Générale Cameroun et Banque Atlantique concluent un accord avec l'Etat pour le règlement de 60 milliards de Fcfa

L'État du Cameroun, actionnaire à 100% de la Cameroon Development Corporation (CDC), vient de marquer un pas décisif vers la relance de cette entreprise en difficulté. En effet, s'exprimant le 15 janvier 2025 à Buéa, où il a procédé au lancement de l'exécution du budget 2025 de l'État, le ministre des Finances a révélé que le gouvernement est parvenu à un accord avec deux banques locales, pour payer la lourde dette sociale et salariale de la CDC, 2^e employeur du pays après l'administration publique.

« Dans le cas de la CDC, l'État, par le biais d'un accord de rachat et de règlement, a repris et transféré à deux banques commerciales, à savoir Société Générale et Banque Atlantique Cameroun, la dette de la CDC s'élevant à 59,8 milliards de Fcfa, dont 35,4 milliards de Fcfa de dette salariale et 24,1 milliards de Fcfa de cotisations sociales. Conformément au plan de remboursement prévu dans l'accord, la première partie de la dette salariale, soit 20 milliards de Fcfa, a été effectivement versée aux salariés en 2024, et les 15 milliards restants le seront en 2025. La dette fiscale, qui s'élève à 31,8 milliards de Fcfa, a été reprise et incorporée au capital de la CDC », détaille Louis Paul Motazé.

En d'autres termes, au cours de l'année 2025, l'actionnaire unique de la CDC qu'est l'État du Cameroun devrait achever de payer la totalité de la dette salariale de cette entreprise publique à fin juin 2023, en supposant que d'autres arriérés n'aient pas été accumulés dans l'intervalle. En effet, les 35,4 milliards de Fcfa annoncés par le ministre des Finances correspondent pratiquement au volume des arriérés de salaires des employés de la CDC au 30 juin 2023 (35,7 milliards), tel que révélé par la Commission de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) dans son rapport 2022,

publié fin 2023. Le même rapport estime à 26,7 milliards de Fcfa à la même période (soit 2,6 milliards de Fcfa de plus que l'enveloppe reprise par l'État, NDLR), les arriérés de cotisations sociales de la CDC vis-à-vis de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), le fonds public de pension du pays.

En tout cas, la reprise et l'apurement des dettes salariale, sociale et fiscale de la CDC par l'État (91,6 milliards FCFA au total, NDLR) devrait rasséréner le climat au sein de cette unité agro-industrielle publique, et déblayer le chemin pour la reprise des investissements pouvant permettre la relance de l'entreprise. En effet, selon le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, la CDC fait partie, avec la Sodecoton, Pamol et la Semry, des quatre sociétés pour lesquelles l'État recherche actuellement des financements auprès des partenaires financiers, en vue de booster les capacités de production. Paul Tasong a fait cette révélation fin décembre 2024 devant la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, lors de la défense de l'enveloppe budgétaire du ministère de l'Économie pour l'exercice 2025.

Près de 40 milliards de pertes en 3 ans Pour rappel, avec des pertes cumulées de 38,7 milliards de Fcfa entre 2019 et 2021, selon les données de la CTR, la CDC est l'entreprise camerounaise qui paye le plus lourd tribut des revendications séparatistes en cours dans les régions

du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun depuis fin 2016. En 2018, par exemple, 12 sites de production sur les 29 que compte l'entreprise étaient en arrêt total de production, en raison de l'insécurité créée dans les plantations par les militants séparatistes. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas hésité à transformer certains de ces sites en camps de base pour leurs milices armées, qui ont tué plusieurs travailleurs et grièvement blessés plusieurs autres. Cette conjoncture difficile a officiellement causé la perte de 6 124 emplois sur les plus de 22 000 que comptait alors cette société d'État.

Dans ce contexte, la CDC avait disparu du fichier des exportateurs de bananes (le produit phare de l'entreprise, NDLR) à partir de septembre 2018, pour ne réapparaître qu'au mois de juin 2020. Avec des volumes de production jusqu'ici largement inférieurs à ceux d'avant le déclenchement, fin 2016, de la crise dite anglophone. À titre d'illustration, au cours des neuf premiers mois de l'année



l'État a repris la dette et transféré à deux banques commerciales

2024, la CDC a exporté seulement 22 640 tonnes de bananes, selon les données compilées par l'Association bananière du Cameroun (Assobacam).

À en croire la même source, cette cargaison est plus de trois fois inférieure aux 75 894 tonnes exportées au cours de la même période en 2016, date du déclenchement de la crise séparatiste qui secoue les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. En 2017, soit un an après le début de cette crise, la CDC exportait encore près de 74 000 tonnes à fin septembre, correspondant à une moyenne de plus de 8 000 tonnes de bananes expédiées vers le marché international chaque mois. Ce qui n'est plus le cas depuis huit ans.

André Noir

MARCHE FINANCIER

Upline Securities Central Africa, choisi pour structurer l'émission obligataire « ACEP CAMEROUN 7% BRUT 2024 - 2027 », d'un montant de XAF 5 milliards

Le 9 janvier 2024, à Douala, a eu lieu la présentation de l'émission obligataire « ACEP CAMEROUN 7% BRUT 2024 - 2027 », d'un montant de XAF 5 milliards, initiée par ACEP CAMEROUN, un établissement de microfinance de deuxième catégorie opérant au Cameroun.



Outman Roqdi

Cette opération se distingue par trois caractéristiques majeures. D'abord, elle marque un tournant en raison de la nature de l'émetteur, ACEP CAMEROUN étant le premier établissement de microfinance à procéder à une émission obligataire sur le marché financier de l'Afrique Centrale. Ensuite, elle se distingue par l'innovation apportée au mécanisme de sécurité qui encadre l'opération. Enfin, cette émission est une première depuis la fusion des places boursières de la sous-région en raison de la participation d'un investisseur de référence établi hors de la zone CEMAC, en l'occurrence le fonds d'investissement luxembourgeois, ALCB FUND.

USCA se félicite d'avoir structuré cette émission obligataire qui se singularise par sa conception novatrice. L'emprunt bénéficie en effet d'un mécanisme de sécurité solide, comprenant un dispositif classique de portée générale, fondé sur un compte séquestre abondé mensuellement du sixième de chaque échéance. De plus, il intègre des covenants financiers et non financiers, assortis d'une clause d'accélération croisée, garantissant ainsi une protection optimale des investisseurs.

Les fonds levés dans le cadre de cette émission permettront à ACEP CAMEROUN de consolider son activité de crédit au profit des petites et moyennes entreprises, mais surtout des populations exclues du circuit bancaire traditionnel. Ce financement s'inscrit pleinement dans une démarche de promotion de l'inclusion financière au Cameroun et constitue une étape majeure dans le développement du secteur de la microfinance.

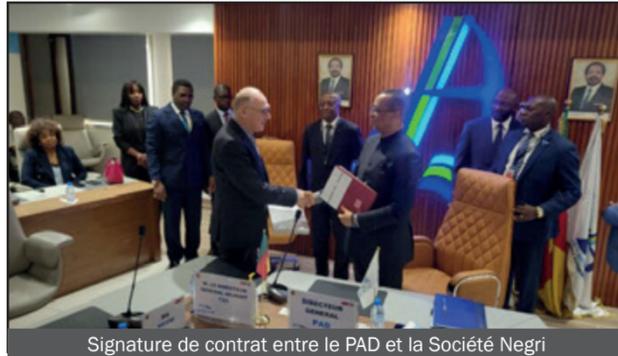
Rappelons que les souscriptions, ouvertes depuis le 30 décembre 2024, s'achèvent le 30 janvier 2025. Assorti d'un taux d'intérêt de 7%, pour 3 ans de maturité, cet emprunt vise à mobiliser une enveloppe de 5 milliards de FCFA pour financer le plan stratégique 2025-2027 d'Acep Cameroun. « L'opération vise surtout à réduire la dépendance de l'établissement vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux », souligne l'entreprise dans un communiqué officiel.

O.K

PORT DE DOUALA

70 milliards mobilisés pour l'extension du terminal à conteneurs

Le projet consiste à construire, au port de Douala-Bonabéri un quai de 250 mètres linéaires supplémentaires afin d'augmenter les capacités opérationnelles du terminal, et ainsi réduire les délais de traitement des navires et de manutention de la marchandise.



Signature de contrat entre le PAD et la Société Negri

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD) et son homologue de l'entreprise française Negri ont signé le 17 janvier dernier, plusieurs conventions portant sur le projet d'extension du terminal à conteneurs du Port. Le projet consiste à construire un quai de 250 mètres linéaires supplémentaires dénommé Quai 17, aménager 7,9 hectares de terre-plein et un poste RORO (Roll-on/Roll-off), ainsi qu'à prolonger de 1200 mètres le linéaire des voies de portique automatisé sur Pneu.

Le projet qui fait partie du plan d'investissement de la Régie du Terminal à Conteneurs (RTC) pour la période 2021-2030 était attendu depuis. Car, la convention portant sur le financement, les études, la construction, l'exploitation, la maintenance, ainsi que la rétrocession de cet ouvrage a été signée en décembre 2022. Cette convention a été conclue entre le PAD et la société de projet dénommée Société d'Exploitation et de Construction du Port de Douala-Bonabéri (SCEPDB), filiale de la société NÉGRI. La convention de partenariat

a été signée pour une durée de 12 ans, dont 30 mois destinés aux études et construction. La mise en exploitation du quai est prévue en 2027. Dans la réalisation de ce projet, la RTC intervient en qualité d'opérateur logistique et d'affacturage, étant ainsi exploitant exclusif du terminal à conteneurs.

Globalement, le coût des investissements se chiffre à 47,2 milliards de Fcfa. Les travaux sont évalués à 46,3 milliards et la maîtrise d'œuvre à 952 millions de Fcfa. Un emprunt de 70 milliards de Fcfa a été mobilisé auprès d'un pool de banques camerounaises au bénéfice de la SCEPDB. Ce montant doit être remboursé sur une durée de huit ans, dont deux ans de différé pendant la phase de construction. Le paiement des décomptes sera assuré directement par la banque à NEGRI, la société des travaux. Le remboursement de l'emprunt sera assuré par la SCEPDB. En contrepartie de l'exploitation de l'infrastructure, la RTC

paiera à la SCEPDB une somme correspondant au service de la dette majorée des frais nécessaires au fonctionnement de la structure. Ce qui pour certains experts est un mécanisme particulier de levée de fonds sans exercer une pression sur les finances publiques.

La géographie des intervenants est aussi particulière. « Ce qui fait la particularité de ce projet est qu'il associe à la fois le côté promoteur et le côté constructeur. Cette association présente un intérêt pour la partie publique, c'est qu'il ne peut pas y avoir de surcoût. Le promoteur et le constructeur étant la même entité, elles ne peuvent pas se réclamer l'argent elles-mêmes. Ce qui fait que contrairement à énormément de projets en cours de construction, le coût ne peut pas varier », explique le Directeur Afrique de Negri Stéphane Delaplace.

Omer Kamga

AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE

Près de 6 milliards Fcfa pour renforcer la compétitivité des ports du pays

Le budget a été adopté au cours de la 86e session extraordinaire du Conseil d'administration tenu le 27 décembre dernier dans la ville de Kribi au Sud Cameroun.

Pour l'exercice 2025, le budget de l'Autorité portuaire nationale (APN) du Cameroun a été arrêté à 5,9 milliards de Fcfa. D'après un communiqué de presse rendu public le 17 janvier 2025, cette enveloppe a été adoptée au cours de la 86e session extraordinaire du Conseil d'Administration tenu le 27 décembre dernier dans la ville de Kribi, région du Sud Cameroun.

Dans les détails, environ 22% soit 1 milliard de Fcfa sera destiné à la réalisation des projets dans le cadre de l'optimisation de la planification du développement du secteur portuaire ; 1,125 milliard de Fcfa sera reversé à l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais de Douala, Kribi, Limbe et de Garoua. Et plus de 76% de l'enveloppe globale soit 3,7 milliards de Fcfa pour la gouvernance et l'appui institutionnel de l'APN dans ces quatre différents ports. Relever le secteur portuaire

Il faut dire que cet objectif visé par cette entreprise à capital public pour l'année 2025, est de renforcer la résilience et la compétitivité du secteur portuaire. Tant en matière de supervision, de régulation, de suivi et de l'évaluation des activités portuaires du Cameroun. Quand on sait que lesdites activités de ce secteur son globalement en chute en raison de la crise sanitaire mondiale, le conflit russo-ukrainien et les tensions géopolitiques ayant entraîné une forte instabilité des chaînes d'approvisionnement, impactant directement le secteur maritime camerounais. Ceci caractérisée par une hausse des prix, une baisse de la productivité et un contexte économique fragile.

D'après les derniers chiffres sur l'activité des ports camerounais, le Port autonome de Kribi (PAK), l'un des plus grands ports du pays, a enregistré en 2023 des bénéfices en baisse de 38% passant 3,7 milliards engrangés en 2022 à 2,3 milliards de Fcfa un an plus



Le siège de l'APN à Yaoundé

tard. Et ce malgré une hausse de son chiffre d'Affaires qui s'est situé à 27 milliards de Fcfa. Le Constat est le même pour le Port Autonome de Douala (PAD), le plus grand port du Cameroun, qui a vu son bénéfice reculer de 11% en 2023 pour se situer à 14,4 milliards de Fcfa par rapport aux 16 milliards engrangés en 2022.

ANP a un nouveau dirigeant Notons qu'en plus de l'adoption du budget 2025, la Conseil d'Administration l'Autorité portuaire

nationale, après avoir pris connaissance « de la Loi N° 2017/010 du 17 juillet 2017 en son article 42(3) sur l'intérim du Directeur Général afin d'assurer la bonne marche de cet établissement public », a porté Pamela Ayuketah, Directeur général adjoint au poste de Directeur Général par intérim. Celle-ci remplace Louis Eboubeke, décédé dans la nuit du 18 décembre à Yaoundé, à l'âge de 68 ans, après 4 années à ce poste.

Cédric Boyomo

GOVERNANCE

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Minette Libom Li Likeng dévoile la feuille de route 2025

Le ministre des Postes et Télécommunications (Minpostel), Minette Libom Li Likeng a présenté les grandes lignes y relatives, le 21 janvier au cours des consultations nationales à Yaoundé



Relever les défis liés à la transformation digitale du Cameroun

« Relever ensemble le défi de la gouvernance dans le secteur des Postes, des Télécommunications et TIC, pour un Cameroun émergent ». C'est le thème des consultations nationales ouvertes mardi 21 janvier dernier à Yaoundé. « L'émergence est en effet pour le Président de la République, un cap autant qu'un horizon, et in fine, un principe structurant des politiques publiques » a indiqué le ministre des Postes et Télécommunications. Les travaux qui ont mobilisé les acteurs des secteurs des télécommunications et TIC, visent donc à mettre sur pied un ensemble d'actions stratégiques prioritaires. Ainsi, Minette Libom Li Likeng, a engagé les parties prenantes à relever les défis liés à la transformation digitale du Cameroun.

S'appuyant sur le discours du président Paul Biya à la nation le 31 décembre 2024 (lien), le Minpostel a appelé à une synergie d'actions du secteur public-privé. Pour Minette Libom Li Likeng, cela consiste à définir une stratégie et des moyens de sa mise en œuvre, identifier des risques, mise en place et évaluation de leur gestion, utiliser des ressources

en toute responsabilité, respecter les intérêts des parties prenantes et prise en compte de leurs points de vue dans la conduite des stratégies, évaluer le niveau de réalisation des objectifs et correctifs éventuels pour y parvenir.

DÉFIS DE LA GOUVERNANCE

Dans la perspective de la vision du chef de l'État, le Minpostel exhorte les différents acteurs à passer à l'action. « Il s'agit donc cette année, de mobiliser tous les acteurs de l'écosystème, pour arrêter des stratégies et des moyens de mise en œuvre efficaces permettant de relever les défis inhérents au développement du secteur, afin de renforcer la gouvernance dans le secteur des Postes, Télécommunications et TIC, en vue de l'amélioration de sa contribution à l'émergence de notre pays », a souligné Minette Libom Li Likeng. Dans ce sens, le secteur privé devra relever le défi de la qualité du service et le respect des exigences réglementaires.

Concernant le secteur public, la faiblesse de la régulation et les lenteurs dans la mise en œuvre des réformes devant garantir la viabilité économique des opérateurs de l'État devront être adressées. Pour relever ces défis, l'accent doit être mis entre autres sur la régulation et la transparence, l'innovation et la compétitivité, l'inclusion numérique, la stratégie nationale de l'intelligence artificielle. Les consultations en cours à Yaoundé entendent donner du contenu à la transformation digitale du Cameroun.

Christian Trésor Adong

DÉVELOPPEMENT DES TIC

Le Cameroun 3e pays en zone CEMAC

Selon le rapport 2024 de l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Cameroun a enregistré 44,2 points devant la République du Congo et le Tchad.

Le rapport 2024 de l'UIT fait ressortir que les scores de l'écrasante majorité des 47 pays africains étudiés ont progressé par rapport à 2023. Ainsi, la Libye se hisse sur le toit du continent africain avec un score de 88,1 points. Soit une progression de 8,7 points en une seule année, passant du 5e rang au premier rang. Ceci grâce à une forte hausse de la pénétration de la téléphonie mobile et d'Internet.



Grâce à une forte hausse de la pénétration de la téléphonie mobile et d'Internet

SCORE DU CAMEROUN

Un saut qualitatif. 3e en zone CEMAC et 31e en Afrique, le Cameroun a obtenu un score de 44,2 points. Il se positionne ainsi devant la République du Congo (30,7 points) et le Tchad (21,3 points). Les retombées de ce classement sont significatives pour le Cameroun. Entre autres, la digitalisation des services, le développement de la télé médecine et du e-learning, la réduction des délais et le gain de temps dans l'exécution des projets de développement, la création des startups et le traitement automatisé des dossiers. Le Gabon (74,7 points) est en tête de ce classement CEMAC suivi de la Guinée équatoriale (44,8 points). Il est à relever que la République centrafricaine n'a pas été classée dans le rapport 2024 de l'UIT. Sur le plan continental, le Cameroun occupe une position relativement confortable devant une dizaine de pays. Parmi lesquels, la Tanzanie, le Mali, l'Ouganda, l'Ethiopie, le Liberia, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone, le Malawi et le Mozambique.

CRITÈRES DE NOTATION

Le rapport de l'UIT évalue les progrès réalisés dans le domaine du développement des TIC dans 170 pays et territoires à travers le monde en s'appuyant sur 10 indicateurs. En effet, il s'agit du pourcentage des particuliers utilisant Internet, de la pénétration de la téléphonie mobile à large bande mobile, du trafic Internet à large bande mobile, du prix des données mobiles et des services voix et le taux de possession de téléphones mobiles. Les pays et les territoires étudiés sont notés sur une échelle allant de 0 à 100 points pour chaque indicateur. Ensuite, les scores des différents indicateurs sont combinés avec le même degré d'importance pour dégager un score global pour chaque pays allant, lui aussi, de 0 (absence totale de connectivité) à 100 points (connectivité optimale).

Dans le rapport 2023 de l'UIT, le Cameroun occupait la 6e position en Afrique centrale avec 36,8 points. Il avait ainsi perdu quatre places par rapport au classement 2017.

Elise Nguélé

PROMOTION DE LA FEMME

Marie Thérèse Abena Ondo engage le personnel à plus de créativité

La ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) s'exprimait mardi 21 janvier 2025, alors qu'elle recevait les personnels des services centraux et déconcentrés de son ministère, pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux de nouvel an.

Occasion pour Marie Thérèse Abena Ondo, de revenir sur le bilan des activités de 2024, pour saluer les efforts déployés par les personnels des services centraux, déconcentrés ainsi que des Unités Techniques Spécialisées, mais aussi et surtout de tracer la feuille de route pour la nouvelle année.

La ministre fera savoir que l'année 2025 sera marquée par la poursuite de la mise en œuvre du budget-programme, avec une emphase constante sur la recherche de la performance dans la conduite des actions planifiées. « Il s'agira pour l'ensemble du personnel, d'intensifier la mise en œuvre des principes de la Gestion Axée sur les Résultats, en étant créatifs, proactifs, efficaces et efficients », a-t-elle indiqué. Ainsi, conformément au Cadre Stratégique de Performance du ministère, Marie Thérèse Abena Ondo a rappelé que l'intervention au cours de l'année 2025 portera sur quatre programmes à savoir, l'autonomisation économique des femmes ; la promotion du statut social de la femme et du genre ; le développement de la famille et protection des droits

de l'enfant ; l'appui institutionnel et gouvernance.

Défis Pour atteindre ces différents objectifs, la MINPROFF a souligné qu'il est impératif qu'une attention particulière soit accordée à certaines insuffisances identifiées dans le fonctionnement du ministère. Ainsi, a-t-elle souligné, des efforts devraient être concentrés sur l'amélioration de la communication, tant interne qu'externe, à résoudre les lacunes dans la planification et le suivi de la performance des interventions, accorder plus de diligence dans le traitement des dossiers et accroître la formalisation des processus et des procédures de fonctionnement à travers un manuel. Aussi, « en adressant ces défis de manière proactive, nous consoliderons assurément notre engagement envers l'excellence par la satisfaction pleine et entière des attentes du gouvernement et de nos concitoyens », a-t-elle expliqué.

Des personnels honorés Ils sont quatre à avoir reçu des distinctions honorifiques au titre du 20 mai 2024. Tout en les félicitant, Marie Thérèse Abena Ondo a souligné que ces



Intensifier la mise en œuvre des principes de la Gestion Axée sur les Résultats

distinctions témoignent de leur mérite et sont une marque de reconnaissance pour leur engagement au travail pendant de nombreuses années.

Par ailleurs, deux personnels admis à faire valoir leurs droits à la retraite, ont reçu séance tenante, des présents des mains de la ministre. Celle-ci a saisi l'occasion pour leur rendre hommage : « La Nation

vous est infiniment reconnaissante pour les services rendus », avant de poursuivre : « Je souhaite que votre riche expérience vous permette d'apporter votre contribution dans d'autres secteurs d'activités », leur a-t-elle dit en guise de conseils.

Omer Kamga

PARTENARIAT

Au cœur des enjeux de la 11e édition du Forum Douanes-Entreprises

Douala, capitale économique du Cameroun, a abrité, jeudi 23 janvier 25, une session du Forum Douanes-Entreprises présidé par le Secrétaire Général des Services du Gouverneur de la Région du Littoral, Aboubakary Haman Tchiouto, et en présence du Directeur Général des Douanes, FONGOD Edwin NUVAGA. L'évènement était bâti autour du thème « La contribution du partenariat Douanes-Entreprises dans la stratégie gouvernementale de transformation structurelle de l'économie ».



La contribution du partenariat Douanes-Entreprises dans la stratégie gouvernementale de transformation structurelle de l'économie

Après une trêve prolongée due à des contingences diverses, la 11ème Edition du Forum Douanes-Entreprises est venue réactiver la plateforme d'échanges et de réflexion stratégique entre la Direction Générale des Douanes et ses partenaires multipolaires.

Depuis sa création le 10 mars 2009 à Douala, le Forum Douanes-Entreprises s'est fixé six objectifs majeurs à savoir :

- La promotion d'un partenariat mutuellement bénéfique entre la Douane et les entreprises créatrices de richesses ;
- La vulgarisation des procédures, des

- réglementations spécifiques, des facilités et des réformes douanières auprès des entreprises ;
- L'amélioration de la mobilisation des recettes douanières ;
- La lutte concertée contre les mauvaises pratiques, la fraude, la contrebande et les autres formes du commerce inéquitable ;
- L'accompagnement de la compétitivité des entreprises citoyennes ;
- L'accélération des investissements privés et la consolidation de la croissance économique.

Dans son allocution de circonstance et sa leçon inaugurale, le Directeur Général des Douanes a indiqué clairement que le

dialogue avec les entreprises est un élément clé de la bonne gouvernance. Il contribue à faire évoluer la législation, les règlements et les politiques à travers une démarche partenariale constructive. « Comme l'année dernière, l'instance faîtière des Douanes lance à l'attention de la communauté des affaires, un appel stratégique à l'action qui nous incite à élargir nos perspectives, à penser de manière créative et à adopter des approches novatrices. Ceci apparaît en effet comme un élément essentiel pour que les administrations douanières continuent à jouer leur rôle de facilitateur du commerce mondial et de garant de la sécurité dans un environnement qui évolue rapidement » a affirmé FONGOD Edwin NUVAGA. Toutes ces préoccupations ont guidé le choix de la thématique centrale de cette session du Forum Douanes-Entreprises, à savoir « La contribution du partenariat Douanes-Entreprises dans la stratégie gouvernementale de transformation structurelle de

l'économie ».

Plusieurs ateliers ont meublé cette plateforme d'échange et e partage notamment la transformation structurelle de l'économie camerounaise dans un contexte de mise en œuvre de la politique de l'import-substitution. Cet atelier a déroulé une forte communication sur les règles d'origine de la ZLECAf face à l'impératif de promotion du commerce intra-africain et d'industrialisation de l'Afrique. On y retrouvait aussi un atelier sur les outils de simplification, de facilitation et d'incitation mis en œuvre par le Gouvernement dans la perspective de l'émergence économique. Les contributions techniques, au titre de cet atelier, étaient libellées autour la mise en œuvre du concept d'Opérateur Economique Agréé.

A l'issue des ateliers, les participants ont formulé des recommandations. Celles-ci seront suivies par un comité paritaire des forces agissantes de cette 11ème session du Forum Douanes-Entreprises.

Omer Kamga

BUSINESS

Les enjeux de la 1ère édition des Rencontres Economiques du Cameroun

Le groupement des entreprises du Cameroun (Gecam) a récemment annoncé dans une sortie de son président, Célestin Tawamba, la tenue de la première édition des Rencontres Economiques du Cameroun, les 26 et 27 février 2025, à Yaoundé, la capitale politique du pays. Deux jours d'échanges stratégiques réunissant les leaders économiques et institutionnels pour identifier les solutions concrètes de relance économique.



Célestin Tawamba, Président du Gecam

« Ces rencontres constituent la manifestation directe du nouveau dialogue entre les pouvoirs publics et le secteur privé », explique Célestin Tawamba, le président du Gecam. Axé sur le thème « Relancer l'économie Camerounaise dans le contexte de mutation profonde de l'économie mondiale : Quelles sont les clés ? », les rencontres économiques du Cameroun sont une plateforme d'échanges et de partage regroupant 500 participants, notamment, les leaders économiques, décideurs publics et experts de renom. Il sera question ici d'échanger stratégiquement et proposer des solutions concrètes pour relancer l'économie camerounaise.

Selon le Gecam, l'objectif principal de l'évènement est de réunir autour de la même table tous les acteurs qui participent à l'animation de l'environnement des affaires, dans l'optique d'identifier et de proposer des pistes pour la mise en place d'un véritable plan de relance économique global et sectoriel, avec des politiques publiques et de financement plus inclusives et adaptées au contexte, une réglementation adéquate, impulsée par un dialogue public-privé fécond.

Pour y parvenir, le Gecam entend, au travers des échanges qui meubleront ces rencontres, « donner les principales raisons de la faible croissance de notre économie, puis ressortir d'une part, les principaux axes qui permettraient de relever la croissance de l'économie au regard du contexte économique mondiale et d'autre part, les actions majeures devant lever les pesanteurs structurelles qui plombent le développement des secteurs productifs ». Cet évènement de 2 jours sera constitué d'ateliers de haut niveau à fort impact sur les politiques de l'agri-business comme levier de développement et véritable catalyseur du secteur industriel et agro-alimentaire, des politiques fiscales visant à ressortir des pistes moins contraignantes pour les entreprises dans l'élargissement de l'assiette fiscale, des politiques énergétiques qui tiennent compte du potentiel mais également des contraintes afin de favoriser l'émergence d'une offre énergétique diversifiée et propre pour l'industrie, de la nécessité d'un investissement infrastructurel massif indispensable pour augmenter le taux de croissance, mais surtout la mise en lumière des pesanteurs qui limite les capacités de financement des PME.

Cet évènement sera aussi l'occasion de découvrir des perspectives innovantes, de rencontrer des experts de renom et de nouer des partenariats décisifs. Avec des stands d'exposition et une plateforme dédiée aux échanges B2B, « chaque moment de ces deux journées sera pensé pour maximiser votre expérience et renforcer votre impact dans le paysage économique camerounais » indique le Gecam.

André Noir

INVESTISSEMENT

Plus de 3 000 milliards de Fcfa de la BAD pour le Cameroun entre 2025 et 2030

Lors d'une entrevue le 16 janvier 2025 avec le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, le directeur général de la BAD pour l'Afrique centrale, Serge N'Guessan, a dressé un bilan positif de son mandat tout en dévoilant les ambitions de l'institution pour soutenir les projets structurants au Cameroun.

L'immeuble abritant les services du ministère de l'Économie a servi de cadre, le 16 janvier 2025, à une entrevue marquante entre Alamine Ousmane Mey, ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), et Serge N'Guessan, directeur général pour l'Afrique centrale de la Banque africaine de développement (BAD). Cette rencontre, organisée à l'occasion de la fin de mandat de ce dernier au Cameroun, a permis de dresser un bilan éloquent des actions menées et de projeter les ambitions futures de l'institution financière.

Le ministre Alamine Ousmane Mey n'a pas manqué de souligner les résultats remarquables obtenus au cours des quatre années passées par Serge N'Guessan à la tête de la BAD pour la région. Sous

sa direction, près de 574 milliards de Fcfa ont été mobilisés pour financer des projets stratégiques dans divers secteurs, allant des infrastructures aux initiatives sous-régionales. « Une performance à saluer au regard de l'impact obtenu et à venir pour le développement économique et social du Cameroun », a déclaré le Minepat.

Parmi les projets emblématiques soutenus par la BAD, figurent notamment le pont sur le fleuve Logone, reliant les villes de Yagoua au Tchad, ainsi que d'autres initiatives intégratrices dans la sous-région. Depuis 1972, le portefeuille actif de la BAD au Cameroun s'est progressivement étoffé pour compter aujourd'hui 26 projets, représentant un financement global de 1 495 milliards de FCFA. Ce portefeuille se répartit à 73 % sur le secteur public



Le Cameroun reste un partenaire stratégique pour la BAD

national, 19,8 % sur des projets sous-régionaux et 7,2 % au bénéfice du secteur privé.

Au sortir de cette rencontre, Serge N'Guessan a dévoilé une annonce majeure. A en croire ce haut responsable, la BAD prévoit de mobiliser 5 milliards d'euros, soit environ 3 275 milliards de FCFA, pour le financement des projets prioritaires au Cameroun entre 2025 et 2030. Ces ressources serviront à renforcer les infrastructures économiques, améliorer les conditions de vie des

populations et accompagner les ambitions du pays en matière d'industrialisation et de transformation locale des matières premières.

« Le Cameroun reste un partenaire stratégique pour la BAD. Nous nous engageons à accompagner le pays dans la mise en œuvre de projets innovants et durables », a affirmé Serge N'Guessan, visiblement ému en recevant la médaille d'Officier de l'Ordre national de la valeur des mains du Minepat.

Paul Nkala

MARCHE FINANCIER

La BRVM ambitionne devenir une bourse verte, digitale, disruptive et complète dans les 5 prochaines années

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a clôturé l'année 2024 sur une note positive, avec des performances remarquables et des initiatives stratégiques pour renforcer le marché financier régional. Conformément à sa politique de croissance, la BRVM ambitionne de devenir, pour les cinq prochaines années (2025-2030) une bourse verte, digitale disruptée et complète, intégrant donc des enjeux technologiques, de durabilité et de changement climatique

La BRVM, sous le leadership de Dr Edoh Kossi Amenounvé, a connu une année 2024 pleine de performances, marquée par une croissance significative de sa capitalisation boursière et obligataire. En effet, avec une capitalisation boursière totale de 10 078 milliards FCFA et une performance de +28,89% pour l'indice BRVM Composite, la bourse régionale s'affirme comme un acteur clé du marché financier africain et veut accélérer la cadence que la trajectoire de l'excellence et des performances continues. Dans une vision prospective, la BRVM affiche son ambition de devenir une bourse verte, digitale et complète au cours de la période 2025-2030.

Elle entend notamment intégrer les enjeux de durabilité et de changement climatique dans ses stratégies de développement du marché, de promotion de produits innovants et adaptés. Et suivant cette vision, la BRVM va au cours des cinq prochaines années miser la promotion des obligations vertes, de genre, islamiques et de produits au profit de la diaspora en vue soutenir le financement du logement dans la région de l'UEMOA. Elle prévoit de mobiliser des capitaux à travers les Real Estate Investment Trusts (REITs), encourageant ainsi l'investissement dans le secteur du logement communautaire. L'objectif de la première bourse régionale, a confié son premier responsable, est de

répondre au besoin de 250 000 logements supplémentaires nécessaires chaque année pour faire face à l'impact combiné de l'urbanisation rapide et de la croissance démographique au sein de l'UEMOA.

La digitalisation est également au cœur des priorités de la BRVM, qui veut faire de la diversification un levier clé de croissance. Déjà, la mise en place du marché des produits dérivés est dans les pipelines pour 2025. Toujours dans cette dynamique de diversification en vue de répondre aux attentes du marché, Dr Edoh Kossi Amenounvé et ses équipes s'emploient à développer de paniers de nouveaux produits financiers adaptés aux besoins de la jeunesse, tels que les Exchange-Traded Funds (ETFs), tout en optimisant les rendements grâce à un marché des produits dérivés.

Cette approche digitale vise à rendre le marché financier plus accessible et attractif pour les jeunes investisseurs, tout en offrant des outils de couverture et de gestion des risques.

La BRVM prévoit de renforcer son soutien aux industries extractives et productives, notamment dans les secteurs de la mine, de l'énergie, de l'agriculture et de la culture. Pour relever ces défis, la bourse de l'UEMOA va mettre l'accent sur plusieurs leviers de développement de la période 2025-2030. Une politique budgétaire vertueuse est ainsi essentielle pour assurer la stabilité et la croissance du marché

financier.

L'accès des PME au marché de la dette

Consciente qu'un

secteur privé fort,

dynamique et prospère

est indispensable pour

le développement du

marché boursier régional,

la BRVM s'engage à

contribuer à « muscler »

ce secteur privé régional.

C'est pourquoi elle

entend participer aux

initiatives d'accélération

du développement des

champions nationaux, en

soutenant les entreprises

locales et en favorisant leur accès au

marché de la bourse régionale.

Les fonds de Private Equity capital-

investissement jouent aussi un rôle

crucial dans le financement des petites et

moyennes entreprises (PME). Mieux, ils

sont un passage obligé pour la transition

d'une économie dominée par les crédits

bancaires vers une économie de marché,

a fait savoir Dr Amenounvé. C'est

pourquoi, la BRVM prévoit de renforcer

les capacités des PME et de faciliter leur

accès au marché de la dette et aux fonds

propres. L'épargne locale et celle de la

diaspora sont également des sources de

financement importantes, que la BRVM

souhaite mobiliser davantage.



Dr Edoh Kossi Amenounvé, DG de la BRVM

L'intégration des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle (IA) et la cyber défense, est un autre levier clé pour le développement du marché. La BRVM a déjà mis en œuvre une nouvelle politique de sécurité du système d'information et déployé une solution de cyber défense pour protéger les transactions et les données des investisseurs. Pour Mr Amenounvé les secteurs de la sécurité et cyberdéfense offrent de nombreuses opportunités d'investissement sur le marché de l'UEMOA. Tout comme l'intégration de la durabilité dans les stratégies des entreprises.

Placide Onguéné

MOBILE MONEY

L'entreprise Tranglo pourrait ouvrir la voie aux transferts internationaux

En décembre 2024, Tranglo, entreprise singapourienne spécialisée dans les paiements transfrontaliers, a annoncé l'ajout du Cameroun à sa chaîne de services.

Grâce à sa solution innovante Tranglo Connect, l'entreprise entend faciliter les transactions internationales en connectant opérateurs de mobile money, banques, entreprises et autres institutions financières. Cette arrivée de Tranglo sur le marché camerounais coïncide avec une forte croissance des paiements transfrontaliers dans le pays, alimentée par l'essor de la diaspora. Selon Statista, un portail de statistiques et de données de marché, les transferts de fonds personnels vers le Cameroun ont progressé de 7% en 2023, atteignant un record de 600 millions de dollars. Soit une augmentation de 40 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Malgré cette adoption massive, les services de transfert international via mobile money restent limités. Pourtant, le mobile money rencontre du succès. D'après les résultats de la 5^e Enquête camerounaise auprès des ménages (Ecam5), publiés en mai 2024 par l'Institut national de la statistique (INS), l'utilisation des services de mobile money a particulièrement augmenté, passant de 29,9% en 2017 à 42,7% en 2022 pour la population de 15 ans et plus. Tranglo se positionne ainsi comme un partenaire stratégique pour combler cette lacune, offrant aux acteurs locaux des outils pour rivaliser avec des acteurs

traditionnels tels que Western Union et MoneyGram dont les coûts sont souvent jugés élevés, ou des applications comme WorldRemit et Tap Tap Send, réputées pour leur simplicité, leur rapidité et leurs frais compétitifs.

Cette stratégie s'appuie sur la plateforme Tranglo Connect, une solution propriétaire qui intègre des services de paiement et de partenariats via une API directe. Elle permet aux entreprises de traiter des paiements dans plus de 100 pays, optimisant ainsi les transactions internationales.

En adoptant la technologie de Tranglo, des opérateurs comme Orange et MTN, qui proposent des services de portefeuilles mobiles à travers leurs services Orange Money et MTN Money, pourraient non seulement élargir leur base de clients, mais aussi développer de nouveaux services de transfert d'argent international, tout en générant des revenus supplémentaires dans un marché de plus en plus concurrentiel. Il est important de noter que bien que ces opérateurs permettent aux utilisateurs de recevoir de l'argent directement sur leur téléphone et de le retirer dans des points de service, ils n'offrent pas encore de services de transfert d'argent internationaux, malgré une demande



Faciliter les transactions internationales en connectant opérateurs de mobile money

croissante.

Cette expansion en Afrique s'inscrit dans une stratégie plus large. En début de mois, Tranglo a également étendu ses services dans le Conseil de coopération du Golfe (CCG), couvrant des pays comme Oman, le Qatar et Bahreïn. Ces initiatives répondent à une demande croissante de solutions de transfert dans ces régions dynamiques.

« En Afrique, de nombreux adultes restent exclus des services financiers de base. L'intégration de Tranglo aux porte-monnaies électroniques garantit des transferts rapides et sécurisés

en monnaies locales, réduisant ainsi les inégalités financières dans les communautés mal desservies », a déclaré Jacky Lee, PDG de Tranglo Group. Le groupe revendique un réseau mondial comprenant 250 opérateurs mobiles, plus de 1 500 banques/portefeuilles et 60 services de retrait d'argent, avec des milliers de points de contact. En plus de faciliter les transferts entre particuliers, cette intégration vise également à offrir une solution fiable aux entreprises pour leurs paiements dans plus de 100 pays.

Cédric Boyomo

Olam Agri reconnu comme Top Employer 2025 au Cameroun pour la deuxième année consécutive

C'est avec une immense fierté que nous annonçons la reconnaissance par le Top Employers Institute d'Olam Agri comme Top Employer au Cameroun pour la deuxième année consécutive. Cette reconnaissance reflète la position d'Olam Agri qui se veut un employeur mondial de référence et qui s'efforce de donner à ses 9600 employés la liberté de s'épanouir tant sur le plan personnel que professionnel, au sein d'une organisation à la pointe du développement qui soutient la diversité, l'inclusion et la collaboration

Le Top Employers Institute, l'autorité mondiale en matière de reconnaissance de l'excellence des Pratiques Humaines, récompense l'engagement d'une organisation en faveur d'un meilleur environnement de travail grâce à d'excellentes politiques de Ressources Humaines (RH) et d'excellentes pratiques en matière de personnel. Le programme a certifié et reconnu plus de 2 400 Top Employers dans 125 pays/régions à travers les cinq continents. L'audit couvre six domaines des ressources humaines répartis en 20 rubriques, notamment la stratégie du personnel, l'environnement de travail, l'acquisition des talents, la formation, la diversité, l'équité et l'inclusion, le bien-être et bien d'autres encore.

Brigynette Abega, Directrice des Ressources Humaines, a fait cette déclaration : « Nous sommes très heureux d'être à nouveau certifié Top Employer pour la deuxième année consécutive. Cette reconnaissance souligne notre engagement quotidien à développer une stratégie solide et cohérente qui s'articule autour de nos employés. Motivés par notre esprit entrepreneurial, nous encourageons le sens de la responsabilité, l'innovation et l'excellence. Nous favorisons la diversité en créant un environnement inclusif au sein duquel chacun se sent valorisé, respecté et habilité

à réussir ».

Olam Agri est déterminé à mettre en place une organisation inspirante et ultra-performante dans laquelle des employés passionnés stimulent la croissance de l'entreprise, contribuent à un avenir durable et construisent des carrières épanouissantes à travers :

1. Une culture de l'excellence : qui encourage la collaboration et le travail d'équipe, récompense la méritocratie et l'esprit entrepreneurial qui permet une prise de risque intelligente, un lieu de travail diversifié et inclusif basé sur la confiance et l'autonomie. L'accès facile aux cadres supérieurs renforce l'autonomie des employés, en éliminant les obstacles bureaucratiques tout en encourageant une prise de décision rapide.
2. Faire la différence : un lieu de travail à but orienté et axé sur le développement durable. Il nous donne l'occasion de jouer notre rôle dans le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale, l'amélioration de l'accès à une meilleure nutrition, l'amélioration des moyens de subsistance des communautés, ainsi que la lutte contre le changement climatique.

3. La possibilité de s'épanouir : une empreinte mondiale qui est propice à

des perspectives de carrières véritablement mondiales. Cela permet aux employés d'accepter des missions stimulantes qui élargissent leur expérience et les aident à façonner et à orienter leur propre carrière en fonction de leurs aspirations. Chacun se sent valorisé, récompensé et soutenu pour atteindre son plein potentiel.

David Plink, PDG du Top Employers Institute, déclare : « La cohérence mondiale qui n'est pas si cohérente qu'il y paraît. À une période de changements rapides, les facteurs technologiques, économiques et sociaux sont en perpétuel remaniement. Ces moments extraordinaires font de ce qu'il y a de meilleur chez les individus et les organisations. Le programme de certification Top Employers de cet institut met en évidence la résilience des Top Employers certifiés 2025, qui accordent une priorité constante à la croissance et au bien-être de leur personnel, tout en enrichissant le monde du travail. Nous sommes heureux de célébrer comme Top Employers 2025, ces dirigeants et ces équipes qui font de leur personnel, leur priorité ! »



PLANIFICATION, DIVERSIFICATION DES REVENUS, INVESTISSEMENT

« Les clés de l'autonomie financière » à portée de main

Dans l'ouvrage qu'elle présente le 30 janvier prochain à Douala, la Camerounaise Victoire Djanhan, coach en éducation financière, met à profit son expérience et son expertise pour offrir un guide pratique destiné à transformer les habitudes financières. Avec un regard lucide sur les réalités économiques africaines et mondiales, elle propose des solutions concrètes pour atteindre l'indépendance financière, particulièrement dans des contextes marqués par la précarité et la pression sociale.



Victoire Djanhan, Les clés de l'autonomie financière

Victoire Djanhan, spécialiste en finance et entrepreneure accomplie, dévoile son premier ouvrage, « Les clés de l'autonomie financière ». Inspirée par ses expériences en Europe et en Afrique, la Camerounaise, coach en éducation financière et experte en gestion de patrimoine, y propose des solutions concrètes pour adopter une gestion financière saine et atteindre l'indépendance économique. Ce guide, ancré dans les réalités sociales et économiques africaines, sera présenté au public lors d'une conférence-dédicace le 30 janvier prochain à l'IBIS Hotel de Douala au Cameroun. Un constat préoccupant

de luxe pour des événements sociaux, les plongent dans la précarité en cas d'imprévu ».

Face à cette réalité, l'auteure a décidé de partager son expérience à travers un guide pratique, fruit de cinq années de sensibilisation sur la gestion financière. « Mon ambition est d'éveiller les consciences et d'inciter chacun à adopter des habitudes financières plus saines, quel que soit son niveau de revenu, en vue d'une autonomie financière durable et responsable », dit-elle.

DES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS AU

CONTEXTE AFRICAIN

Dans son ouvrage, Victoire adresse des problématiques spécifiques aux réalités économiques africaines, telles que la prévalence de l'économie informelle et l'impact de la pression sociale. Ainsi, « Les clés de l'autonomie financière » est conçu comme un guide pratique qui vise à : promouvoir la prévoyance et l'anticipation financière, encourager la prudence et la discipline budgétaire, démystifier l'investissement, et sensibiliser à l'importance de la diversification des revenus. L'ouvrage propose des solutions adaptées, comme l'optimisation des tontines et l'exploration des marchés de capitaux en zone Cemac.

« Il est essentiel que les Africains comprennent que l'indépendance financière est à leur portée. Cela passe par une planification rigoureuse, une diversification des revenus et une ouverture aux opportunités d'investissement, en particulier pour les femmes », souligne l'auteure. « Mon ambition ajoute-t-elle, est d'offrir aux lecteurs des stratégies adaptées à leur environnement, tout en les incitant à adopter une vision financière à long terme ».

OPPORTUNITÉS À SAISIR

Ainsi, la conférence du 30 janvier promet des moments riches d'échanges et d'apprentissage. En plus de la présentation de « Les clés de l'autonomie financière », les participants bénéficieront : d'astuces pour investir dans l'immobilier avec peu de capitaux ; de témoignages inspirants sur des réussites concrètes ; d'une réduction exclusive sur une Masterclass prévue en février prochain ; et surtout de conseils d'experts financiers sur la gestion budgétaire et les investissements tels que Roland Kwemain, le patron de Go ahead Africa ou encore Willy Heubo, le Directeur général de Financia Asset Management. L'auteure espère voir de nombreux jeunes Camerounais lors de cet événement qui devrait concourir à les aider à bâtir un avenir financier plus stable. Parce que, assure-t-elle, « dans un environnement économique où les opportunités peuvent sembler limitées, il est primordial d'adopter une approche proactive et disciplinée ».



Akiba

TRAVEL SERVICES

BEYOND TRAVEL...

- ◆ Air ticket
- ◆ Travel Insurance
- ◆ Visa assistance
- ◆ Hôtel Booking
- ◆ Car rental
- ◆ Airport transfer
- ◆ Tour package
- ◆ Event Management



+237 233 42 66 37

+237 676 64 64 57

+237 695 98 50 96

Ancien Immeuble Nobra, 2e Étage, Porte 4

servicedesk@akiba-travel.com

www.akiba-travel.com